Auto-formation : Comprendre l'environnement économique

Crédit : *Joëlle Bonenfant*
Jean Lacroix

Notion : La monnaie

Pour pouvoir se procurer les biens ou services qu'il ne produit pas lui même, l'individu utilise un bien particulier, la **monnaie**, qui facilite les échanges entre les différents agents économiques et constitue un élément de simplification et de développement des transactions.

1. Définition.

En économie, le mot **monnaie** désigne tous les moyens de paiement dont les agents économiques disposent.
C'est un **bien économique,** car il a une utilité et il doit être produit (on ne le trouve pas dans la nature) par un agent économique spécifique.
C'est aussi **un actif** qui permet à son détenteur d'acquérir un bien ou un service.

2. Les fonctions de la monnaie.

On distingue traditionnellement trois fonctions dela monnaie :

- c'est un **étalon de mesure**, c'est-à-dire qu'elle permet de donner, au moyen du prix, une valeur à tout bien ou service échangeable sur un marché. On peut ainsi comparer la valeur de biens économiques hétérogènes. Chaque bien et service est évalué par un prix d'échange qui représente la quantité de monnaie qu'un individu doit fournir pour son acquisition.

- c'est un **instrument de transaction**, un intermédiaire, qui permet d'acheter tous les autres biens ou services. On ne la recherche pas pour elle-même mais parce qu'elle donne la possibilité de se procurer des biens et des services.
  Elle a permis de passer d'une **économie de troc** (échange d'un bien contre un bien) à une **économie monétaire** (échange d'un bien contre de la monnaie).

- c'est une **réserve de valeur**, qui offre la possibilité de différer sa consommation dans le temps, au moyen de l'épargne. On parle aussi de **réserve de pouvoir d'achat**, car son détenteur conserve un pouvoir d'achat qu'il pourra mobiliser au moment où il voudra consommer.
  Il faut toutefois observer que l'inflation vient diminuer la valeur d'échange de la monnaie puisque la hausse des prix augmente la quantité de monnaie nécessaire à l'acquisition d'un bien.

3. Les formes de la monnaie.

La monnaie prend différentes formes :

- la **monnaie divisionnaire** ou **monnaie métallique**, constituée de l'ensemble des pièces, émises par le Trésor Public, en circulation dans une économie.

- la **monnaie fiduciaire** ou **monnaie papier** composée de l'ensemble des billets, émis par la Banque de France, détenus par les agents économiques.

- la **monnaie scripturale** qui est la monnaie inscrite au crédit des comptes à vue dans les banques, des comptes postaux ou des comptes du Trésor Public. C'est une monnaie immatérielle, que l'on ne peut pas toucher. Elle représente 85% de la monnaie actuellement en circulation.

4. La masse monétaire.

La **masse monétaire** représente l'ensemble de la monnaie en circulation dans une économie, à un moment donné. Elle représente le pouvoir d'achat dont dispose les agents économiques.

Elle est composée de plusieurs éléments :

- la monnaie divisionnaire.
- la monnaie fiduciaire.
- la monnaie scripturale.
- les dépôts monétaires facilement transformables (la quasi-monnaie) comme les comptes sur livret.
- les dépôts à terme, les bons du Trésor...

Les variations de la masse monétaire ont une incidence sur l'économie :

- si la masse monétaire est en forte augmentation, il y a risque de hausse des prix car les agents peuvent acheter plus.

- si la masse monétaire augmente peu, il y a ralentissement des échanges car les agents achètent moins donc risque de baisse de production et aggravation du chômage.